

# **Jeunes archis 2024 - 2025**

### Informations générales \_\_\_

**Calendrier:** 1- 26/09/24 2- 17/10/24 3-28/11/24 4- 12/12/24 5- 23/01/25 6- 27/02/25

7-20/03/25 8-24/04/25 9-22/05/25 10-19/06/25 11-25/09/25

**Prix:** Gratuit sous réserve d'adhésion à FORM'A (40 € l'année)

Lieu: CROA Normandie 36 rue Arcisse de Caumont – 14000 CAEN

**Horaires:** de 18 H à 20 H – 2 heures

Organisme de formation : FORM'A

Adresse: 36 rue Arcisse de Caumont BP 90261 – 14013 CAEN Cedex 1 Tél: 07. 49. 34.76. 89 – Mail: contact@forma-architecture.fr

Déclaration d'activité enregistrée Sous le numéro 25 14 02549 14 auprès du préfet de région Normandie Siret 752 539 189 00015 – APE 9499Z

**Contact:** Coordinatrice, Nathalie SAUDRAY – Mail: <a href="mailto:contact@forma-architecture.fr">contact@forma-architecture.fr</a>

**Situation de handicap :** « Les personnes en situation de handicap sont invitées à se faire connaître dès que possible, afin de permettre d'adapter les modalités de la formation »

## Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre \_\_\_\_

#### Objectifs

Transmettre un certain nombre d'informations de manière à alerter sur des données incontournables de l'exercice professionnel

#### • Public

Jeunes architectes inscrits et jeunes diplômés en architecture.

#### Méthode

Un exposé d'une heure/une heure et demie et questions/réponses Des documents remis sur les thèmes abordés Des formations proposées pour chaque thème

#### Animateurs

Delphine RÉHEL, Thomas VAUTIER ou Pierre ALLAL, avec à chaque réunion, un ou deux animateurs plus spécialisés sur le sujet abordé

#### • Durée

Une réunion par mois pendant 11 mois, tous les troisièmes ou parfois quatrièmes jeudis (pour éviter les vacances scolaires de chaque mois à 18 h 00 à partir de septembre 2024. Attention, il n'a pas de réunion sur les mois de juillet et d'aout.



## **Jeunes archis 2024 - 2025**

#### **PROGRAMME**

#### • Module 1 - Réunion du 26/09/2024

#### ⇒ L'Ordre - Présentation

- Conseil de l'Ordre
- Déontologie, droits et devoirs
- Confraternité
- Chambre de Discipline

#### • Module 2 - Réunion du 17/10/2024

#### ⇒ 1ère installation. Exercice libéral ou société?

- 1ère installation : quand ? où ? comment ?
   Reprise d'agence
- Statuts ? Structure ?
- Choix des locaux
- 1ères démarches (URSSAF, TVA, ...)

#### • Module 3 - Réunion du 28/11/2024

#### ⇒ Recherche de la clientèle

- Relationnel, Confrères, Démarchage
- Concours / candidature / jury
- Confrères, Démarchage
- Mode de calculs, prix de revient
- Gestion de la trésorerie

#### • Module 4 - Réunion du 12/12/2024

#### ⇒ Les contrats / Marchés publics /BIM

- Comment établir un contrat
- Quelles missions
- Devoir de conseil

#### • Module 5 - Réunion du 23/01/2025

#### ⇒ Les contrats / Marchés privés

- Comment établir un contrat
- Quelles missions
- Devoir de conseil

#### • Module 6 – Réunion du 27/02/2025

#### ⇒ Les Intervenants phase Permis de construire

- Instructeurs, ABF, Architecte conseil
- DDTM
- Le volet dématérialisé

#### • Module 7- Réunion du 20/03/2025

#### ⇒ Les Partenaires de la MOE

- Les divers bureaux d'études
- Bureau de contrôle

#### • Module 8 - Réunion du 24/04/2025

#### ⇒ Les intervenants techniques et réglementaires

- Le SDIS
- Les services d'Accessibilité
- Autres services

#### • Module 9 - Réunion du 22/05/2025

## ⇒ Les pièces constitutives des marchés de travaux des entreprises

- Acte d'engagement,
- CCAG,
- Ordre de services
- Planning

#### • Module 10 - Réunion du 19/06/2025

#### ⇒ Le chantier et les bureaux de contrôles

- Affichage et constats
- Établissement planning contractuel
- RV de chantier / PV de chantier
- SPS

#### • Module 11- Réunion du 25/09/2025

#### ⇒ Les assurances

- Pourquoi ?
- La déclaration : quand ? quoi ? combien ?
- L'oubli,
- Les conséguences de défaut d'assurance



# **Jeunes archis 2024 - 2025**

# BULLETIN D'INSCRIPTION CONDITIONS ET MODALITÉ

Les réunions ne sont pas dissociables, les 11 modules forment un tout indivisible Toutes les réunions proposées sont en présentiel. Aucun module en distanciel. Profiter de ce temps d'échange entre professionnel pour vous constituer un réseau

NOM .		Prénom
Agence (Éventuellement)		
Adresse postale		
Tel		Mob
Mail		
	Salarié(e)	☐ Libéral(e) ou associé(e)
Coût Pédagogique		
	Adhérent	Gratuit
	Non Adhérent	40€ (la formation)
Mode de paiement		
	Chèque	(CH à l'ordre de Form'A)
	Virement	(Information bancaire ci-joint)
Information bancaire  Code Banque 10107 – Code Guichet 00347 – Code BIC BREDFRPPXXX – Clé 36  IBAN FR76 1010 7003 4700 7240 2738 536 – N° Compte 00724027385		

En signant le bulletin d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance des informations générales de suivis de la formation

**DATE, SIGNATURE & CACHET** 

N'oubliez pas de déclarer vos formations sur votre espace personnel